

**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS
DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE- MER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

En application des dispositions du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer recrute **2 adjoints administratifs** sans condition de diplôme, au titre de l'année 2024 en périmètre Préfecture :

- Chargé(e) de l'instruction des demandes de CNI et de passeports – CERT - Pref 43
- Agent(e) chargé(e) des missions d'accueil, de surveillance et de sécurité - Pref 43

Les postes sont localisés en région Auvergne Rhône-Alpes.

(Voir les fiches de poste sur le site : <https://www.rhone.gouv.fr/>)

CALENDRIER PREVISIONNEL	
Date limite de dépôt de candidatures : * dossier d'inscription et avis de recrutement disponibles sur le site : https://www.rhone.gouv.fr/ <i>Rubrique : Actions de l'État/Economie, travail et emploi / Entreprise et emploi / Concours et examens / Préfecture / Recrutement sans concours adjoint administratif</i>	<u>Judi 20 juin 2024 :</u> <u>Inscriptions par voie postale</u> Cachet de la poste faisant foi.
Sélection des dossiers	A partir de la semaine 28
Entretien oral	A partir de la semaine 31
Affectation	Le 1^{er} septembre 2024
MODALITES D'INSCRIPTION	
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen ;	
- Jouir de ses droits civiques (pour les communautaires, dans l'État dont ils sont ressortissants)	
- Être en position régulière vis-à-vis du service national ;	

- Présenter les aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions ;

Les dossiers complets sont à transmettre par voie postale uniquement, à partir du mardi 21 mai 2024 plus tard jusqu'au jeudi 20 juin 2024, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Secrétariat Général Commun du Rhône
DRH – Bureau du Pilotage des Effectifs, du Recrutement et des Rémunérations
RSC 2024 – PREF 43
18, rue de Bonnel
69419 LYON CEDEX 03

Tout dossier incomplet, transmis par voie postale hors délai, sera considéré comme irrecevable.

La date limite de clôture des inscriptions est fixée au jeudi 20 juin 2024 (minuit), terme de rigueur (le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier postal).

Au terme de l'examen de l'ensemble des candidatures reçues, une commission procède à la sélection des candidats. Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien avec la commission.

A l'issue des entretiens, la commission établira la liste des candidats déclarés aptes au recrutement par ordre de mérite.

Les candidats recrutés seront stagiaires durant une année et titularisés sous réserve d'un avis favorable de leur service.

Il vous est vivement conseillé de prendre contact avec le Bureau du Pilotage des Effectifs, du Recrutement et de la Rémunération du Secrétariat Général Commun du Rhône par téléphone si vous ne recevez pas vos différentes convocations à ce concours dans les délais impartis. L'administration ne sera pas tenue responsable en cas de non réception des convocations par vos soins.